

Service Social en Faveur des Elèves

Vous repérez chez votre enfant un comportement qui vous inquiète ?

Par exemple :

- Désintérêt pour sa scolarité/Absence de travail
- Absentéisme
- Agitation/Agressivité
- Isolement
- Tout autre signe visible de mal-être

Vous êtes dans une situation difficile qui peut avoir une incidence sur la scolarité ou la concentration de votre enfant ?

Par exemple :

- Précarité financière ou matérielle
- Difficulté familiale (relations conflictuelles, séparation douloureuse, problème de santé...)
- Tout autre évènement qui peut le/la préoccuper

La mission de l'assistante sociale scolaire est d'écouter, informer, accompagner ou orienter les élèves et leurs familles en situation difficile.

L'assistante sociale du lycée reçoit les élèves et/ou leurs familles à leur demande ou à la demande de l'équipe éducative du lycée.

Elle participe également à des réunions et des commissions au sein du lycée et en dehors.

N'hésitez pas à venir en parler avec l'assistante sociale du lycée qui travaille dans le respect du secret professionnel.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame CARNELEZ

Présente au lycée tous les jours sauf le mercredi

Karelle.carnelez@ac-creteil.fr

01 48 80 10 04